



**Conseil de quartier n°1 « Centre-Ville »**  
**Réunion du jeudi 14 novembre 2024 à 19 h**

Présents :

**Anne-Isabelle PAROISSIEN,**

**Charlotte VAILLOT,**

**Paule QUINTON,**

**Sylvie RADZIMSKI,**

Christian BOUREILLE,

Andrée CHEROUNAUD,

Annick GALLOIS,

Michel GANDOLFI

Chantal JOUBERT ROCASSEL

Isabelle MARTIN,

Annick MORE

Caroline VINET

Co présidente du conseil de quartier N°1  
 Adjointe au Maire déléguée à la Culture et au Tourisme  
 Adjointe au Maire, en charge de la Démocratie locale,  
 du Cadre de vie & de la Communication  
 Conseillère Municipale  
 Conseillère Municipale

domicilié avenue Roux  
 domiciliée rue des Prés  
 domiciliée Cours Balzac  
 domicilié Rue Rancogne  
 domiciliée Place Dupont  
 domicilié rue Benoist  
 domiciliée Rue Antheaulme  
 domiciliée rue Benoist

Véronique GENDEREAU - Service Démocratie locale et vie des quartiers ..... Ville de Nemours

Invité :

Stéphane BIK,

Chargé de mission milieux aquatiques sur le Loing Aval et le Fusin  
 EPAGE DU BASSIN DU LOING

Excusés : Anne-Marie MARCHAND, Xavier BOULOGNE, Gérard DEMOULIN, Valérie DELAMOTTE et  
 Caroline VINET.

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS
<b>Retour sur le précédent conseil de quartier :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les conseillers présents ont apprécié le rapport d'activités du Camping-Car Park.</li> <li>- La réparation provisoire du pavage du Grand Pont par le Conseil Départemental de Seine et Marne a été réalisée du 28 au 31 octobre de 20h à 6h. L'enrobé offre un meilleur confort de conduite. La rénovation totale du pont est envisagée en juillet 2025.</li> <li>- Rue Sedillez, un panneau d'interdiction de tourner à droite a bien été ajouté.</li> <li>- Les peintures des passages piétons, avenue Carnot, ont été refaites sur le RD607 mais des véhicules stationnent sur leur accès. Le Département envisage de déplacer les deux passages piétons devant des entrées charretières afin de ne pas supprimer de place de stationnement.</li> </ul>
<b>Informations</b>	<p align="center"><b><u>Intervention de Stéphane BIK</u></b> de l' <a href="https://www.epageloing.fr/">https://www.epageloing.fr/</a></p> <p>Le bras de contournement / île du Perthuis est ouvert depuis cet été :</p> <p>La longueur du bras de contournement est de 190 mètres. Deux noues permettront d'orienter l'eau vers la zone humide. La première est en eau lorsque le débit est de 50 m3. La seconde sera en eau plus tardivement vers 90/100 m3. La crue récente était de 63,8 m3 (pour rappel celle de 2016 avait atteint 535 m3).</p>

Chaque automne ou hiver, nous avons régulièrement 1 ou 2 crues avec un débit supérieur à 50 m3. Le volume d'eau stockage dans la zone humide de l'île du Perthuis est d'environ 30 000 m3.

Les travaux de l'EPAGE consistent notamment à restaurer les cours d'eau mais également à multiplier et à rendre fonctionnel le maximum de Zone Humides présentent le long des cours d'eau du bassin versant, en les réhabilitant, afin de stocker un maximum d'eau pendant les crues.

- La Ville a fait l'acquisition d'un **radar pédagogique** après avoir obtenu une aide dans le cadre du budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France. Equipé d'un panneau solaire, il est autonome en énergie et a été installé :

Les données de son installation **place Dupont de Nemours** du 1er juin au 1er Septembre 2023 :

Vitesse >130	1	véhicule
90<x<130	11	véhicules
70<x<90	65	
50<x<70	211	

Moins de 50 256 229

**Total : 256 517**

**Rue Benoist** : du 11 Septembre au 13 novembre 2024 :

90<x<130	2	véhicules
70<x<90	7	
50<x<70	21	

Moins de 50 78 376

**Total : 78 406**

#### VOIRIE

- Les rues, réparées en gravillonnage par un **enrobeur/projeteur** de la société WIAME sont :
  - **Rue de l'Ecluse** entre le pont et les Points d'Apport Volontaire,
  - Allée de Chérelles - Route de Moret - Rue de la Grande Montagne - début de la rue des Guichettes et de la rue de Chérelles.



#### Informations

- Les travaux de rénovation de **l'éclairage public** en centre-ville :  
Quai des Mariniers, Cours Balzac, rue de la Brunette, Quai des Tanneurs, rue des Prés et rue du Moulin Rouge  
Coût total de la rénovation par lanternes LED : 46 750 €

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A également été rénovée totalement <b>la rue Miger</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfection de la chaussée,</li> <li>- Mise aux normes PMR des passages piétons,</li> <li>- Rénovation des revêtements des trottoirs existants,</li> <li>- Création d'un trottoir entre le n°9 et la rue Hedelin,</li> <li>- Matérialisation au sol de 8 places de stationnement et de logos « 30 km/h »</li> </ul> </li> </ul> <p>Coût total des travaux : 83 000 € TTC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il a été créé une zone de stationnement gratuit, limitée à 1h30, dite « <b>zone bleue</b> » sur laquelle les usagers sont tenus d'apposer un disque de stationnement, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19 h (sauf les dimanches et jours fériés). En dehors de ces heures, le stationnement est libre.</li> </ul> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Rue du Général Leclerc (entre la rue d'Erceville et l'avenue Carnot) :</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">34 places</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Rue de la Gare</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">13 places</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Rue d'Erceville (entre Avenue Carnot et la rue du Général Leclerc)</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">19 places</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Rue de Paris (entre le Pont de Paris et la rue de la Brunette)</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">13 places</td> </tr> </table> <p>Concernant le <b>stationnement payant</b> et suite à un changement de prestataire, l'application PrestoPark permet de régler le stationnement directement et rapidement avec un smartphone.</p> <p>Les agents de Police Municipale sont informés de la régularité du stationnement puisque cette application est directement intégré à leur système.</p> <p>Les 40 mn gratuites de stationnement par jour sont rappelées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre du déploiement du <b>tri à la source des biodéchets</b>, le SMETOM de la Vallée du Loing, <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Distribuera gratuitement des composteurs à l'ensemble de ses usagers. La seule condition requise sera de suivre un atelier permettant de repartir avec toutes les informations nécessaires à la réalisation d'un bon compost</li> <li>Ce dispositif sera progressivement déployé sur la période 2025-2029.</li> <li>☞ Distribuera gratuitement des lombricomposteurs aux foyers ne possédant pas de jardin et n'ayant pas accès à un site de compostage partagé. La seule condition requise est de suivre un atelier d'initiation permettant d'apprendre les bons gestes du lombricompostage, du démarrage à la récolte !</li> </ul> <p style="text-align: center;">Inscription via le formulaire sur la page :  <a href="https://www.smetomvalleeduloing.fr/compostage/inscription-atelier-compostage/">https://www.smetomvalleeduloing.fr/compostage/inscription-atelier-compostage/</a></p> </li> <li>- Les conseillers de quartiers signalent directement les problèmes du quotidien, via l'application de la Ville de Nemours. Cette application pour smartphones et tablettes simple et intuitive, facilitera le quotidien et permet aux Nemouriens de signaler rapidement un problème aux services de la Ville. <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Par exemple : les problèmes de végétation débordant sur la voie publique. Les services techniques et la Police Municipale en assurent le suivi.</li> </ul> </li> </ul>	Rue du Général Leclerc (entre la rue d'Erceville et l'avenue Carnot) :	34 places	Rue de la Gare	13 places	Rue d'Erceville (entre Avenue Carnot et la rue du Général Leclerc)	19 places	Rue de Paris (entre le Pont de Paris et la rue de la Brunette)	13 places
Rue du Général Leclerc (entre la rue d'Erceville et l'avenue Carnot) :	34 places								
Rue de la Gare	13 places								
Rue d'Erceville (entre Avenue Carnot et la rue du Général Leclerc)	19 places								
Rue de Paris (entre le Pont de Paris et la rue de la Brunette)	13 places								
<p><b>Remarques-questions des habitants</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au Champ de mars des adolescents se retrouvent souvent dans le petit espace dédié normalement aux enfants.</li> </ul> <p>Les conseillers de quartier soumettront différents projets (filet de volley, petit terrain de Basketball, petites tables avec tableau de jeux gravés) à la municipalité.</p>								

- Les conseillers de quartier suggèrent d'ajouter une signalétique qui indiquerait le cheminement piétons et l'Eurovéloroute ?



Et un totem avec distributeur de sac pour ramasser les déjections canines ?

- Les tables de pique-nique ont été enlevées afin d'éviter les regroupements nocturnes. Peut-être rajouter des bancs ?
  - Un point d'eau avec un bouton poussoir pourrait-être mis sur l'ancien bâtiment des boulistes ?



❖ **Toutes ces suggestions seront soumises à la Municipalité.**

- Rue Benoist, à l'angle de la rue Antheaulme, les véhicules à moteur manquent de visibilité en sortant de la rue Antheaulme prolongée.
  - ❖ Après l'enlèvement du radar pédagogique, les services techniques ajouteront une "quille" afin d'empêcher le stationnement des voitures sur la bande jaune.
- Une étude est prévue, fin 2025 sur le ru de Foljuif qui se jette dans le ru du bignon. Les différents rus comme celui le long du canal ne figurent pas sur le cadastre.



❖ Un guide d'entretien du propriétaire riverain est disponible sur la page suivante :

<https://www.epageloing.fr/index.php/documentations/droits-et-devoirs-des-riverains>

	❖ Si les conseillers de quartier souhaitent en distribuer, Véronique GENDEREAU se procurera des plaquettes auprès de l'EPAGE DU BASSIN DU LOING.
<b>Agenda</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'association « Repair Café » tient une permanence le 1er vendredi de chaque mois de 14 à 17 h dans les locaux du Centre Social de Beauregard. 4 personnes bénévoles assurent la réparation de petits électroménagers.</li> <li>- Accueil des Nouveaux Nemouriens <span style="float: right;">samedi 16 novembre à 11h en salle des Mariages</span></li> </ul>

Fin de la réunion à 20h45